



## REFUTE UN SURENDETTEMENT ACCORDE

Par **MAYER Denis**, le **09/04/2018** à **17:13**

BONJOUR- Mon dossier de surendettement à été accepté ce jour par la BDF avec 0 euros à donner pendant 2 ans, hors j'aimerais qu'il soit changé en effacement total qu'elles raisons pertinentes puis je donner?

Par **youris**, le **09/04/2018** à **17:34**

bonjour,  
vous pouvez contester les mesures décidées par la commission de surendettement devant le juge du tribunal d'instance, dans un délai fixé par décret, les mesures imposées par la commission en application des articles L. 733-1, L. 733-4 ou L. 733-7.  
la raison pertinente pour vous est que vous préférez que vos dettes soient effacées et non simplement reportées.  
salutations